



ASA – MISE À JOUR
Numéro 14 – septembre 2007

GSA – UPDATE
Nummer 14 – September 2007

Vous tenez devant vous la quatorzième édition de ASA – Mise à jour, le bulletin d'informations sur les activités de l'ASA. Il paraît à intervalles irréguliers et il est généralement envoyé par courriel aux heureux titulaires d'une adresse électronique. La présente édition est exceptionnellement expédiée à tous par la poste. Si vous avez des questions quant aux activités de l'ASA, n'hésitez pas à nous contacter. Toutes nos informations politiques importantes se trouvent sur notre site <<http://www.armenian.ch/asa/>> ou dans la partie Forum.

L'assemblée générale s'est tenue cette année le 13 mai 2007 dans les locaux de l'Association Arménienne Scolaire et Familiale à Oberentfelden. Outre les nombreuses informations relatives à cette année riche en événements, les participants ont pu profiter d'un brunch arméno-continentale. Nous tenons ici à remercier l'Association Arménienne Scolaire et Familiale pour son hospitalité. Vous trouverez ci-joint le procès verbal de la séance (en allemand uniquement).

Les cotisations pour les membres restent inchangées à CHF 50.- (membre individuel), CHF 80.- (couple ou famille) et CHF 120.- (membres collectifs). Nous vous remercions de bien vouloir payer au plus vite votre cotisation 2007 sur notre compte. Un bulletin de versement est joint à ce courrier. N'oubliez pas que l'existence de l'ASA dépend essentiellement des cotisations de ses membres !

Négation du génocide: le 13 juin 2007, la Cour de cassation pénale du canton de Vaud a confirmé le jugement du Tribunal de Police de Lausanne qui condamnait en mars **Doğu Perinçek** pour violation de l'article 261bis du Code pénal (article anti-racisme). Depuis, Perinçek a porté l'affaire devant le Tribunal fédéral. En 2005, Perinçek a plusieurs fois nié publiquement le génocide des Arméniens. Nous vous informerons des suites de cette affaire. Entre temps, un autre cas de négation du génocide a été dévoilé : le parti des travailleurs turcs, sous la direction de Doğu Perinçek, a organisé en juin 2007 une manifestation politique à Winterthur durant laquelle l'article 261bis CP a été à nouveau massivement violé. Les autorités pénales ont agi rapidement et nous pouvons à nouveau nous attendre à des condamnations.

Le Conseiller fédéral **Christoph Blocher** a présenté le 23 mai 2007 un document de travail du Département de Justice et Police (DFJP) suite à une consultation d'experts à Bern. Ce document vise à modifier, voire à supprimer totalement, l'article 261bis. L'ASA, le groupe de travail pour la reconnaissance (Arbeitsgruppe Anerkennung AGA), dont le siège est à Munich, ainsi que la commission politique de l'Union Arménienne de Suisse (UAS) ont publié une prise de position commune en réponse à ce document, réponse adressée directement au DFJP. Il n'y a aucune raison objective de modifier l'art. 261bis. Les derniers développements dans l'affaire Perinçek, et en particulier la confirmation du

jugement en deuxième instance, ont démontré que l'article ne présente aucune difficulté d'application. En outre, ce cas mieux qu'aucun autre a expliqué clairement que l'article de loi susmentionné est un instrument indispensable à la lutte contre le racisme, tristement croissant en Suisse. La prise de position des trois organisations est publiée sur les sites internet de l'ASA et de l'AGA, par exemple à l'adresse :
<http://www.armenian.ch/index.php?id=saa_261bis>

Le groupe parlementaire Suisse–Arménie organise le 19 septembre 2007 une projection extraordinaire du documentaire *Screamers*, en présence de sa réalisatrice britannique Carla Garapedian, pour les Conseillers nationaux et pour les Conseillers aux États. Le même film sera projeté le **22 septembre 2007** à 18h00 au Centre arménien de Troinex, en présence là aussi de Carla Garapedian et avec une allocution du Conseiller national Ueli Leuenberger. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées à y participer, selon les indications du flyer en annexe.

Vous pouvez encore profiter d'une contribution particulièrement intéressante depuis votre fauteuil à la maison: **mercredi 10 octobre 2007**, la télévision suisse italienne TSI 2 propose à 21h00 le documentaire *Armenia: ferita aperta* (*Arménie: la blessure ouverte*) (©TSI, 2007, de Werner Weick). Le thème de ce film de 55 minutes, auquel a participé notre co-président **Sarkis Shahinian**, est la transmission du traumatisme du génocide aux nouvelles générations d'Arméniens par l'incessant négationnisme et la signification du combat pour la reconnaissance.

Les deux co-présidents du Groupe parlementaire Suisse–Arménie, **les Conseillers nationaux Ueli Leuenberger** et **Dominique de Buman**, ont accompli un travail d'une valeur inestimable ! Que ce soit pour les préoccupations de l'Arménie en tant que nation ou pour les Arméniens de la diaspora, notamment en Suisse, l'engagement des deux Conseillers nationaux est d'une importance capitale. Nous sommes persuadés que tous deux seraient heureux de recevoir quelques courriels d'encouragement et de remerciement, aux adresses :

<dominique.debuman@parl.ch> et <ueli.leuenberger@parl.ch>.

Et bien entendu, il se réjouissent de votre soutien lors des prochaines élections fédérales ! Vous pouvez visiter leurs sites internet aux adresses :

<<http://www.debuman.ch>> et <<http://www.uelileuenberger.ch>>.

Andreas Dreisiebner, co-président de l'ASA, se présente également pour ces élections fédérales. Sa devise: *Anpacken statt Grübeln*, soit aborder les problèmes plutôt que ruminer dans son coin. Andreas Dreisiebner, 41 ans et père de famille, est installé à Seuzach près de Winterthur où il dirige sa propre entreprise de paysagiste, ce qui ne l'empêche pas de s'engager politiquement pour défendre ses valeurs et ses idéaux. La cause de l'ASA en fait naturellement partie. Vous trouverez plus d'informations sur Andreas Dreisiebner, qui compte naturellement sur votre soutien lors des élections, sur son site internet :

<<http://www.dreisiebner.ch>>.